



Québec, le 9 juin 2022

PAR COURRIEL

Objet : Demande d'accès à des documents administratifs
Notre dossier : 16310/21-548

Madame,

Nous donnons suite à votre demande d'accès, visant à obtenir le ou les documents suivants :

- Liste des organismes qui ont reçu des subventions au programme soutien aux partenaires éducatifs par une convention d'aide pour l'année 2020-2021.

Vous trouverez ci-annexé les documents devant répondre à votre demande, soit deux listes de bénéficiaires pour l'année visée. Nous vous informons également que les engagements financiers du Ministère sont diffusés à une certaine fréquence et peuvent être consultés à l'adresse suivante :

[Appels d'offres et engagements financiers | Ministère de l'Éducation et Ministère de l'Enseignement supérieur \(gouv.qc.ca\)](#)

Conformément à l'article 51 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, RLRQ, c. A-2.1, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à cet effet.

Veillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

La responsable de l'accès aux documents,

Originale signée

Ingrid Barakatt
IB/JG/mc

p. j. 3

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
SUIVI DES DÉPENSES
Programme 2 - Élément 3
Soutien à des partenaires en éducation
2020-2021

Nom légal de l'organisme	Montant autorisé (CT / CM / Ministre)
--------------------------	--

DEMANDES AUTORISÉES

Fiducie d'Éducation des adultes des Premières Nations	4 480 248 \$
Conseil de la nation huronne-wendat	1 365 000 \$
Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec	250 000 \$
Conseil en éducation des Premières Nations (CEPN-Technologie)	282 660 \$
Regroupement des centres d'amitié Autochtones du Québec	257 340 \$
Institut Tshakapesh	228 420 \$
Conseil de la Nation Atikamekw	168 240 \$
DANNY FAFARD (Kuujuuaq Hockey)	199 335 \$
Club des petits déjeuners	150 000 \$
Initiative de la famille Martin	150 000 \$
Printemps numérique	105 800 \$
Nunavik Volleyball	81 410 \$
Boîte Rouge vif	67 843 \$
Conseil en éducation des Premières Nations (CEPN-Technologie)	52 778 \$
Puakuteu	48 274 \$
Institut Tshakapesh	- \$
Productions Manitou-Mani-Utenam	25 000 \$
Institut Tshakapesh	21 111 \$
Conseil de la Nation Atikamekw	15 833 \$
Association québécoise autochtone en science et en ingénierie	15 000 \$
Fun Sport Canada	8 000 \$

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
SUIVI DES DÉPENSES
Programme 2 - Élément 3
Soutien à des partenaires en éducation
2020-2021

Conseil de bande de Pessamit	5 278 \$
Groupe d'éducation et d'écosurveillance de l'eau (G3E)	5 000 \$
B Total des demandes autorisées	7 982 570 \$

Nom légal de l'organisme	Montant autorisé (CT / CM / Ministre)
--------------------------	--

DEMANDES AUTORISÉES

Club des petits déjeuners du Canada	10 000 000 \$
Allô prof	7 320 600 \$
Fondation des maladies de l'œil inc.	5 040 000 \$
Tel-Jeunes	4 596 500 \$
Allô prof	2 500 000 \$
Allô prof	2 314 368 \$
Laboratoire pour une école contemporaine (Lab-école)	1 500 000 \$
Fédération des comités de parents du Québec inc.	1 066 821 \$
Regroupement des Centres d'amitié autochtones du Québec (RCAAQ)	950 000 \$
Savoir media	833 333 \$
Fédération des établissements d'enseignement privés (FEEP)	800 000 \$
Fondation québécoise pour l'alphabétisaion	700 000 \$
Corporation Secondaire en spectacle	625 000 \$
Société de formation à distance des commissions scolaires du Québec (SOFAD)	600 000 \$
Allo prof	500 000 \$
Réseau québécois pour la réussite éducative (RRM)	550 000 \$
Réseau Réussite Montréal	2 455 098 \$
Instance régionale de concertation (IRC) en persévérance scolaire et réussite éducative	

Instance régionale de concertation (IRC) en persévérance scolaire et réussite éducative de la Montérégie	2 132 104 \$
Partenaires pour la réussite éducative dans les Laurentides (PREL)	998 157 \$
Fondation des Premières-Seigneuries	929 627 \$
Comité régional pour la valorisation de l'éducation (CREVALE)	842 969 \$
Table éducation Outaouais inc.	793 037 \$
Regroupement lavallois pour la réussite éducative	704 291 \$
Partenaires de la réussite éducative en Chaudière-Appalaches	625 314 \$
Centre de services scolaire des Sommets (CSS des Sommets)	589 464 \$
Table régionale de l'éducation Centre-du-Québec	441 200 \$
Table régionale de l'éducation de la Mauricie	427 576 \$
Cégep de Jonquière	416 079 \$
Forum Jeunesse Côte-Nord	400 000 \$
Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent	400 000 \$
Commission jeunesse Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	400 000 \$
Table interordres en éducation de l'Abitibi-Témiscamingue	400 000 \$
Groupe Neurones NDQ	250 000 \$
Administration régionale Kativik	620 323 \$
Commission scolaire Crie	250 044 \$
Institut de Coopération Pour L'Éducation Des Adultes (ICEA)	361 000 \$
Pour 3 points	357 968 \$
PARTENAIRES POUR LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE DANS LES LAURENTIDES, P.R.E.L.	350 000 \$
Fédération québécoise des directions d'établissement d'enseignement (FQDE)	327 473 \$
Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine (CDEACF)	317 000 \$
La Cantine pour tous	300 000 \$
Fondation Paul-Gérin-Lajoie	300 000 \$
Regroupement des comités de parents autonomes du Québec	299 811 \$

École Felix-Antoine	285 000 \$
OSEntreprendre	250 000 \$
Association québécoise des cadres scolaires (AQCS)	249 334 \$
Réseau québécois pour la réussite éducative	200 000 \$
Fondation pour l'alphabétisation	196 000 \$
Éducaloi	172 033 \$
Université Laval - Chaire de recherche	167 900 \$
Academos Cybermentorat	150 000 \$
Conseil pédagogique interdisciplinaire du Québec	150 000 \$
Association des bibliothèques publiques du Québec (ABPQ)	140 000 \$
La Fondation Christian Vachon	129 000 \$
Comité social Centre-Sud	116 100 \$
Fondation Monique Fitzback	110 000 \$
AGRlcarrières, le comité sectoriel de main-d'œuvre de la production agricole	110 550 \$
CyberCap	100 000 \$
Qualifications Québec	100 000 \$
Motivaction jeunesse	100 000 \$
Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec	100 000 \$
Au Trait D'Union Québec	100 000 \$
Centre d'expertise en agression sexuelle Marie-Vincent	100 000 \$
L'École branchée	100 000 \$
EDTEQ	100 000 \$
Compétences Québec	100 000 \$

Compétences Québec	75 000 \$
Comité d'éducation aux adultes de la Petite-Bourgogne et de Saint-Henri	99 900 \$
Aidants scolaires: La communauté au service de l'enseignement	90 000 \$
Idée Éducation Entrepreneuriale	90 000 \$
Le Garde-Manger pour tous	90 000 \$
Pavillon d'éducation communautaire Hochelaga-Maisonneuve	84 600 \$
Alpha-Lira	76 112 \$
Formation Québec en réseau - FQR (Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries)	70 000 \$
Ateliers d'éducation populaire du Plateau	64 350 \$
Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles	59 400 \$
École orale de Montréal pour les sourds inc.	53 616 \$
L'Association régionale du sport étudiant de Québec et de Chaudière-Appalaches inc. (ARSEQCA)	50 000 \$
Regroupement des écoles de la rue accréditées du Québec	50 000 \$
Fondation Jeunes en tête	50 000 \$
Lire et faire lire	50 000 \$
Fondation des petits cœurs rieurs	50 000 \$
Fédération des centres de services scolaires du Québec(FCSSQ)	47 817 \$
Fédération québécoise des associations foyers-écoles	45 000 \$
Association québécoise de la garde scolaire (AQGS)	45 000 \$
Association des directions générales scolaires du Québec (ADGSQ)	42 790 \$
PHELPS AIDE	40 000 \$

Comité québécois pour les jeunes en difficulté de comportement	35 600 \$
Association québécoise d'information scolaire et professionnelle (AQISEP)	35 000 \$
Coopérative nationale de l'information indépendante	35 000 \$
Société des professeurs d'histoire du Québec inc.	30 000 \$
Association québécoise des professeurs de français (AQPF)	30 000 \$
Association des enseignants (es) d'anglais du Québec (ATEQ); (Association of teachers of English of Quebec)	30 000 \$
Association pour l'enseignement des sciences et technologies au Québec (AESTQ)	30 000 \$
Association québécoise en éthique et culture religieuse (AQÉCR)	30 000 \$
Association des éducatrices et éducateurs spécialisés en arts plastiques (AQÉSAP)	30 000 \$
Association Théâtre éducation du Québec (ATEQ)	30 000 \$
Association québécoise des enseignants de la danse à l'école (AQEDE)	30 000 \$
Publication BLD inc	30 000 \$
Centre éducatif communautaire René-Goupil	25 650 \$
Fondation Philippe Laprise	25 000 \$
Réseau Écoles-Médias du Québec	20 000 \$
Association québécoise du personnel de direction des écoles (AQPDE)	17 675 \$
Association québécoise du personnel de direction des écoles (AQPDE)	15 000 \$
Centre d'action bénévole MRC l'Assomption	15 000 \$
Commission de la capitale nationale	15 000 \$

PAN - Bourses à octroyer lors du Coopérathon	15 000 \$
Université du Québec à Montréal (UQAM)	10 000 \$
Université du Québec à Montréal (Chaire UNESCO)	8 000 \$
Association québécoise d'alternance études-travail	8 000 \$
ACFAS INC.	5 000 \$
Fédération des transporteurs par autobus	5 000 \$
Association québécoise de la garde scolaire (AQGS)	5 000 \$
Deuil-Jeunesse	3 500 \$
Fondation Au Diapason	2 000 \$

B Total des demandes autorisées	61 805 084 \$
--	----------------------

Avis de recours

À la suite d'une décision rendue en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (la Loi).

Révision par la Commission d'accès à l'information

a) *Pouvoir :*

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels peut demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante :

Québec	525, boul René-Lévesque Est Bureau 2.36 Québec (Québec) G1R 5S9	Tél. : 418 528-7741 Numéro sans frais 1 888 528-7741	Télec. : 418 529-3102
Montréal	2045, rue Stanley Bureau 900 Montréal (Québec) H3A 2V4	Tél. : 514 873-4196 Numéro sans frais 1 888 528-7741	Télec. : 514 844-6170

b) *Motifs :*

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) *Délais :*

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La Loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).